

DEAUVILLE

Les inscriptions pour Deauville sont prises à tous moments. Les week-ends et les périodes scolaires sont réservés aux actifs. Les mid-

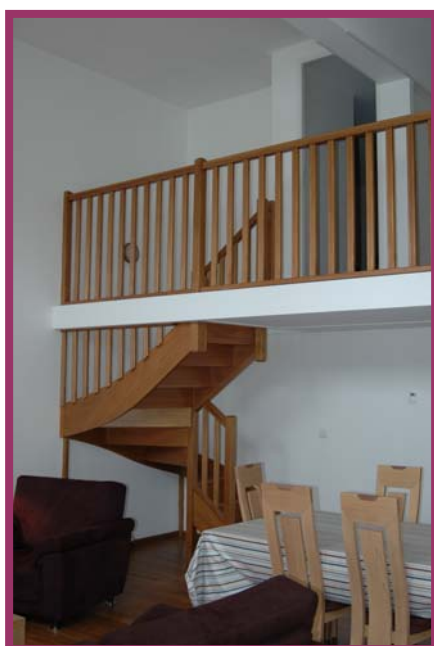
weeks sont réservés aux retraités et seront confirmés par le CE un mois avant votre départ.

Toutefois en toutes saisons, les réservations week-ends et périodes scolaires seront ouvertes à l'Amicale en cas de disponibilité un mois avant la date de départ.



Renseignement auprès de votre correspondant.

	Apt 11	Apt 13	Apt C11	Apt C22	Maison
Basse saison (oct., nov., déc., janv., fév.)					
Mid-Week	180 €	180 €	140 €	155 €	140 €
Semaine complète	300€	300 €	220 €	250 €	220 €
Moyenne saison (mars, avril, mai)					
Mid-Week	210 €	210 €	160 €	180 €	140 €
Semaine complète	360€	360 €	260 €	300 €	260 €
Haute saison (juin, septembre)					
Mid-Week	260 €	260 €	200 €	220 €	200 €
Semaine complète	460€	460 €	340 €	380 €	340 €
Très Haute Saison (juillet et août)					
Semaine complète	660€	660 €	410 €	460 €	410 €



Attention : Il sera perçu par appartements pour les personnes invités un complément de :

Maison : 15€ Apt C11 et C22 : 20€ Apt A11 et A13 : 30€

Les inscriptions sont envoyées à l'Amicale des Anciens Aérospatiale (AAA/MU) à l'aide du formulaire ci-joint à votre correspondant : **Jacques BENTAMER** 98 rue de La Bruyère 78300 POISSY Tél. : 01 30 74 00 95 - E-mail : jacques.bentamer@orange.fr





*Amicale des Anciens
de AEROSPATIALE
Etablissement des Mureaux*

*66, route de Verneuil
78130 Les Mureaux*



DEAUVILLE

Fiche inscription 2013

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

.....

PARTICIPANT (S) AU SEJOUR

Noms	Prénoms	Dates de naissance

Date du séjour DEAUVILLE :

Mode de règlement : Chèque

Appartement n° Tarif :

Paiement comptant:

Le chèque sera encaissé dès la confirmation

(Les clés ne seront remises par le CE qu'après accord de l'Amicale de l' AAA/MU

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement et l'accepte.

Le :

Signature

REGLEMENT POUR VOTRE INSCRIPTION

NOTA 1

Pour vous inscrire, vous devez obligatoirement être adhérent à jour de votre cotisation auprès de l'Amicale des Anciens AAA/MU.

En cas de plusieurs demandes sur la même période pour un même appartement, les conditions d'attributions sont les suivantes :

Il sera tenu compte de la date d'inscription, en cas d'égalité, la priorité sera donnée au demandeur n'ayant pas utilisé le DEAUVILLE au cours de l'année N-1

S'il subsiste encore une égalité, un tirage au sort sera effectué.

(L'année N va du 1^{er} décembre de l'année N-1 au 1^{er} décembre de l'année N.)

NOTA 2

Les appartements mis à votre dispositions par le CE sont situés dans un immeuble en copropriété. Nous devons respecter les règles de vie de celle-ci et ne pas gêner les autres copropriétaires. (bruits, tapages nocturnes ect....)

Les animaux de compagnies ne sont pas acceptés, règlement du CE.

Les arrivées s'effectueront le lundi à partir de 14h et le départ le vendredi suivant avant 10h.

NOTA 3

Les clés se prennent le jeudi avant votre départ auprès du service tourisme du CE et se rendent le lundi suivant auprès du même service.

Un chèque de caution de 300 Euros à l'ordre du CE EADS/ST est à remettre à ce même service, il vous sera rendu lors du retour des clés.

Les chèques de réservation et de règlement sont à rédiger à l'ordre de l'AAA/MU et à adresser à Monsieur Jacques BENTAMER 98 rue de La Bruyère 78300 POISSY qui a en charge la gestion du planning.

NOTA 4

Les inscriptions sont faites sous la responsabilité morale et juridique de l'adhérent signataire. En cas d'annulation de réservation sans motif aucun remboursement ne sera fait sauf si remplacement.

Toutefois pour des motifs de santé où événement familial grave, le remboursement total où partiel sera effectué après analyse du dossier par l'AAA/MU.